

Fondation Espace pour la vie

États financiers
31 décembre 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Fondation Espace pour la vie

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Espace pour la vie (la « Fondation ») au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2022;
- l'état des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 23 février 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A116819

Fondation Espace pour la vie

Bilan

Au 31 décembre 2022

	2022 \$	2021 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	35 728	21 383
Comptes débiteurs (note 3)	8 667	6 415
Frais payés d'avance et autres sommes à recevoir (note 10)	4 610 551	2 407 280
Placements temporaires, portant intérêt aux taux de 2,25 % et 3,00 % (0,45 % et 2,25 % au 31 décembre 2021)	1 097 676	1 311 801
	5 752 622	3 746 879
Placements (note 4)	2 003 841	2 234 882
	7 756 463	5 981 761
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (notes 5 et 10)	41 343	615 544
Actif net		
Fonds affectés d'origine externe (tableau A)	5 026 425	2 848 137
Fonds affectés d'origine interne (note 9)	250 000	-
Fonds de dotation	2 015 000	2 015 000
Fonds général	423 695	503 080
	7 715 120	5 366 217
	7 756 463	5 981 761

Approuvé par le Conseil,

Sébastien Fassier , administrateur Jean-Philippe Lejeune , administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation Espace pour la vie

Résultats et évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	2022				2021
	Fonds affectés d'origine externe \$	Fonds affectés d'origine interne \$	Fonds de dotation \$	Fonds général \$	Total \$
Produits					
Dons majeurs	476 893	250 000	-	-	726 893
Contribution des gouvernements	7 267 024	-	-	-	7 267 024
Autres dons	51 553	-	-	73 498	125 051
Subvention de la Ville de Montréal	-	-	-	350 000	350 000
Événement-bénéfice	-	-	-	70 500	70 500
Revenus (pertes) sur placements	-	-	-	(216 760)	(216 760)
Autres produits	-	-	-	12 419	12 419
	7 795 470	250 000	-	289 657	8 335 127
Charges (renseignements supplémentaires)					
Charges des programmes (tableau B)					
Contributions à Espace pour la vie	5 617 182	-	-	-	5 617 182
Gestion du programme	-	-	-	195 355	195 355
	5 617 182	-	-	195 355	5 812 537
Événement-bénéfice	-	-	-	35 783	35 783
Frais d'administration (tableau C)	-	-	-	137 904	137 904
	5 617 182	-	-	369 042	5 986 224
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	2 178 288	250 000	-	(79 385)	2 348 903
Actif net à l'ouverture de l'exercice	2 848 137	-	2 015 000	503 080	5 366 217
Actif net à la clôture de l'exercice	5 026 425	250 000	2 015 000	423 695	7 715 120

Les notes annexes et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation Espace pour la vie

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	2 348 903	2 656 213
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(2 252)	5 600
Frais payés d'avance et autres sommes à recevoir	(2 203 271)	(2 407 280)
Comptes créditeurs	(574 201)	595 458
	<u>(2 779 724)</u>	<u>(1 806 222)</u>
Activités de financement		
Variation des placements	445 166	(743 786)
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	14 345	106 205
Encaisse (découvert bancaire) à l'ouverture de l'exercice	21 383	(84 822)
Encaisse à la clôture de l'exercice	<u>35 728</u>	<u>21 383</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1 Constitution et nature des activités

Fondation Espace pour la vie (la « Fondation »), constituée selon la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de recueillir des fonds pour assurer le développement d'Espace pour la vie, constitué du Biodôme, de l'Insectarium, du Jardin botanique, du Planétarium Rio Tinto Alcan et de la Biosphère. Ces fonds peuvent également être alloués à des organismes et à des institutions à caractère scientifique et culturel œuvrant auprès de ces cinq institutions ou en étroite collaboration avec elles. La Fondation participe donc au financement et au rayonnement d'Espace pour la vie, le tout dans le respect de l'environnement, du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

2 Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCCOSBL exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif inscrits, sur l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Placements

Les placements sont constitués de certificats de placement garanti ainsi que de fonds de placements. Les certificats échéant au cours du prochain exercice sont imputés aux placements temporaires.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses opérations.

Les fonds affectés d'origine externe servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations.

Les fonds affectés d'origine interne servent à refléter les ressources utilisées à des fins spécifiques à la suite de résolutions du conseil d'administration de la Fondation.

Le fonds de dotation présente les ressources obtenues à titre de dotations, tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

Le fonds général rend compte des activités menées par la Fondation en matière de services, d'administration et de gestion de projets non affectés.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des fonds affectés au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Le revenu de placement ainsi que les gains et les pertes réalisés tirés du fonds de dotation servant à financer des activités spécifiques sont comptabilisés à titre de produits des fonds affectés d'origine externe ou du fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs, alors que le revenu de placement non affecté ainsi que la variation non réalisée de la juste valeur des placements sont comptabilisés dans le fonds général.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Dons à recevoir

Il s'agit des promesses de dons qui sont liées à l'exercice qui vient de se terminer. En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

La Fondation mesure initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions non conclues dans des conditions de concurrence normale.

La Fondation mesure ensuite tous ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des placements.

Les actifs financiers mesurés au coût amorti incluent les comptes débiteurs, et les actifs financiers mesurés à la juste valeur incluent l'encaisse et les placements.

Les passifs financiers mesurés au coût amorti incluent les comptes créditeurs.

Fondation Espace pour la vie

Notes annexes

31 décembre 2022

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à un test de recouvrabilité quand il y a des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté aux résultats. Les dépréciations constatées préalablement peuvent être renversées jusqu'à concurrence de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, pourvu qu'elles ne soient pas plus importantes que le montant qui aurait été reporté à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été constatée préalablement. Le montant du renversement est constaté aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

Liquidités

La politique de la Fondation consiste à présenter, dans les liquidités, les soldes bancaires.

Impôts sur le revenu

La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts sur le revenu.

3 Comptes débiteurs

	2022 \$	2021 \$
Dons à recevoir	1 946	3 192
Intérêts courus à recevoir	569	886
Taxes à la consommation	6 152	2 337
	8 667	6 415

Fondation Espace pour la vie

Notes annexes

31 décembre 2022

4 Placements

La juste valeur des placements s'établit comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Épargnes à terme	113 418	117 055
Fonds Fondation Espace pour la vie – Fondation du Grand Montréal	984 625	1 067 619
Fonds équilibré sans combustible fossile Jarislowsky Fraser	905 798	1 050 208
	<u>2 003 841</u>	<u>2 234 882</u>

Voici les principales conditions dont sont assorties les épargnes à terme ainsi que le risque de taux d'intérêt auquel elles sont exposées :

Les taux d'intérêt se situent entre 1,05 % et 1,30 % (entre 1,05 % et 2,25 % au 31 décembre 2021), et les échéances vont d'août 2030 à février 2031.

Détail des revenus (pertes) sur placements

	2022 \$	2021 \$
Intérêts	26 476	107 569
Dividendes	16 181	4 384
Gains en capital	5 466	-
Variation de la juste valeur	(252 456)	9 518
Frais de gestion	(12 427)	(3 644)
	<u>(216 760)</u>	<u>117 827</u>

5 Comptes créditeurs

	2022 \$	2021 \$
Comptes fournisseurs	41 343	22 746
Montant à payer à Espace pour la vie	-	592 798
	<u>41 343</u>	<u>615 544</u>

6 Ventilation des salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales sont répartis de la façon suivante :

	2022 \$	2021 \$
Gestion du programme	195 355	150 141
Administration	40 809	52 642
	236 164	202 783

7 Instruments financiers

La Fondation est exposée à une variété de risques en raison des instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure des risques auxquels est soumise la Fondation au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en raison de ses comptes créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de la Fondation est lié à son encaisse et à ses placements. La Fondation ne traite qu'avec des institutions réputées, ce qui limite son risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les instruments à taux fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur, alors que les instruments à taux variable l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie.

Fondation Espace pour la vie

Notes annexes

31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt de la façon suivante :

Encaisse	Non productive d'intérêts
Comptes débiteurs	Non productifs d'intérêts
Placements temporaires	Taux d'intérêt fixes
Placements à long terme	Taux d'intérêt fixes
Actifs financiers inclus dans les placements	
Épargnes à terme	Taux d'intérêt fixes
Fonds	Non productifs d'intérêts
Comptes créditeurs	Non productifs d'intérêts

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à l'autre risque de prix par ses placements.

8 Convention de contribution

Le 29 mars 2022, la Fondation a signé une convention de contribution avec la Ville de Montréal pour les années 2022, 2023 et 2024. La Fondation recevra une somme de 350 000 \$ par année afin de l'aider à réaliser ses différents projets.

9 Don affecté d'origine interne

Au cours de l'exercice 2020, la Fondation a accepté un don non affecté de 2 250 000 \$ pour lequel est offerte, en guise de reconnaissance et à perpétuité, la désignation toponymique philanthropique de la galerie abritant l'écosystème tropical.

Un montant de 2 000 000 \$ a été reçu au cours de l'exercice 2020. Le solde de 250 000 \$ a été reçu au cours de l'exercice 2022.

À la suite d'une résolution de son conseil d'administration, la Fondation a affecté ce don aux fins suivantes :

- L'installation des éléments de reconnaissance pour la désignation toponymique, le développement de son programme de reconnaissance et éventuellement l'appui à l'entretien de la galerie;
- La constitution d'un fonds de dotation afin d'asseoir la pérennité de la Fondation. Ce fonds a été constitué en 2021.

10 Biosphère

En vertu d'ententes conclues entre la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, Espace pour la vie a pris à sa charge le fonctionnement de la Biosphère à compter du 1^{er} avril 2021. Dans ce contexte, la Fondation a conclu des ententes pour les cinq prochaines années se terminant le 31 mars 2026 où des contributions maximales de 15 000 000 \$ du gouvernement provincial et de 15 000 000 \$ du gouvernement fédéral seront versées à la Fondation pour couvrir les frais d'exploitation engagés par Espace pour la vie pour le fonctionnement de la Biosphère. Au cours de l'exercice 2022, la Fondation a encaissé 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2021) du gouvernement du Québec et 4 267 024 \$ (807 975 \$ en 2021) du gouvernement du Canada. Les charges engagées au cours de l'exercice par Espace pour la vie pour le fonctionnement de la Biosphère s'élèvent à 5 278 930 \$ (1 185 596 \$ en 2021). La Fondation a versé 3 000 000 \$ provenant du Québec ainsi que 5 074 999 \$ provenant du fédéral (3 000 000 \$ provenant du Québec en 2021) à Espace pour la vie. Il en résulte donc des frais payés d'avance de 4 610 473 \$ (2 407 202 \$ en 2021), un solde de fonds affectés d'origine externe de 4 610 473 \$ (2 622 379 \$ en 2021) et aucun compte créditeur à Espace pour la vie (592 798 \$ en 2021).

11 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Fondation Espace pour la vie

Renseignements supplémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Tableaux

	2022 \$	2021 \$
Tableau A – Fonds affectés d'origine externe		
Parcours des phytotechnologies – éducation	305	285
Activités autochtones	120	100
Divers projets de l'Insectarium	1 533	1 248
Éducation citoyenne	-	11 555
Bourse Jérôme-Brisson-Curadeau	97 565	73 337
Projets au Jardin botanique	26 813	26 393
Projets du Biodôme	880	3 130
Projets du Planétarium	50	2 750
Fonds Environnement-Santé	5 773	5 620
Biodiversité dans mon quartier	350	300
Recherche	50 020	20
Biosphère	4 610 503	2 622 409
Projet des bonsaïs/penjing	-	11 643
Fonds femmes/filles sciences	3 618	2 478
EPLV près de chez vous	-	80 000
Docteur Wu	201 205	-
Fonds Espèces en péril	20 320	-
Autres fonds affectés aux programmes	7 370	6 869
	5 026 425	2 848 137

Tableau B – Charges des programmes

Biosphère	5 278 930	1 185 596
Jardin botanique	-	49 263
Projets du Biodôme	-	-
Projets de l'Insectarium	-	10 000
Projet du Jardin botanique nourricier été 2020	-	-
Projets d'Espace pour la vie	135 000	53 225
Projets autochtones	50 000	150 000
Production désignation Galerie Aisha Savoy	-	15 500
Mission monarque	10 000	-
Bonsaïs, collection LeBolt	11 643	-
Projet Tortues des bois	2 750	-
Projets du Planétarium Rio Tinto Alcan	3 000	-
Éducation citoyenne	11 555	-
Visites de personnes gravement malades	1 000	-
Recherche sur les appâts de homard	50 373	-
Bourse Jérôme-Brisson-Curadeau	62 931	-
Salaires et charges sociales	195 355	150 141
	5 812 537	1 613 725

Tableau C – Frais d'administration

Salaires et charges sociales	40 809	52 642
Honoraires	72 621	41 334
Frais de bureau	8 237	6 598
Autres	16 237	2 217
	137 904	102 791

